

**LE PARC DE
LOISIRS
LE PASS'ÂGES
P.6**

Le BIEF Magazine

SOMMAIRE

- P.03 | Retour en images
- P.04 | Rétrospectives
- P.08 | Le conseil municipal
- P.10 | Le budget communal 2026
- P.12 | Le portrait
- P.14 | Vie associative
- P.16 | Le saviez-vous ?
- P.17 | Informations
- P.17 | Espace réservé à la liste minoritaire
- P.18 | Agenda

Chères Magnésiennes, chers Magnésiens, Enfant de la commune, c'est avec beaucoup d'émotion et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous dans ce *Bief Magazine* en tant que maire de Magné. Je tiens tout d'abord à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous avez accordée à la liste que je conduisais aux élections de mars dernier.



Élu depuis 2011, j'ai bien mesuré auprès de mon prédécesseur Gérard Laborderie, combien l'engagement local est essentiel pour répondre aux défis de demain ; la réalisation de la maison de santé en est l'exemple parfait. Être maire aujourd'hui, c'est être à la fois proche des habitants, attentif au quotidien de chacun, mais aussi lucide sur le monde qui nous entoure.

Dans un monde qui semble parfois perdre ses repères, où les tensions internationales, les excès médiatiques et certaines paroles brutales prennent de plus en plus de place, beaucoup ressentent de l'inquiétude ou de la lassitude. Les grandes puissances s'affrontent, les démocraties se crispent, et certaines figures politiques internationales préfèrent la provocation au dialogue. Tout cela peut donner le sentiment d'un monde instable et agité. Dans ce contexte, nos communes deviennent plus que jamais des repères de stabilité, de dialogue et d'humanité.

À Magné, nous faisons le choix de la proximité, du respect, de l'écoute et du bon sens. Celui d'un village vivant, solidaire et tourné vers l'avenir qui soutient ses associations, préserve son cadre de vie exceptionnel au cœur du Marais poitevin, accompagne son école, augmente les mobilités, favorise le lien entre les générations et développe des services publics de qualité.

Ce mandat sera placé sous le signe de l'action collective. Rien de durable ne se construit seul. Avec l'équipe municipale, les agents communaux, les bénévoles, les acteurs économiques et associatifs, nous voulons continuer à faire de Magné une commune attractive, apaisée et dynamique.

Le *Bief Magazine* continuera d'accompagner cette volonté de proximité. Vous y trouverez les projets de la commune, les informations utiles, les événements qui rythment notre vie locale, mais également des portraits et des initiatives qui font la richesse humaine de notre territoire.

Je tiens enfin à remercier toutes celles et ceux qui, au quotidien, participent à la vie de Magné. L'engagement citoyen, souvent discret, est une force immense pour notre commune.

Ensemble, continuons à faire vivre cet esprit de convivialité et de solidarité qui fait la fierté de Magné.

Bien fidèlement,

Sébastien Billaud
Maire de Magné

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Directeur de la publication : Sébastien Billaud, Maire de Magné • **Responsable éditoriale** : Aurélie Allein • **Conception et mise en page** : Aurélie Allein • **Rédaction** : Aurélie Allein, Sandrine Le Sauze, David Hupé, David Méchineau, Francette Chauvet, Stéphanie Pineau et Gérard Laborderie • **Crédit photos et images** : Mairie de Magné • **Tirage** : 1 700 exemplaires • **Impression** : Imprimerie de la Sèvre - 79000 Niort • Dépôt légal à parution



Mairie de Magné
Square Saint-Germain
Tél. 05 49 35 71 80
Courriel : mairie@ville-magne.fr
www.ville-magne.fr

• RETOUR EN IMAGES •



14 DÉCEMBRE

Coupe Roger Barbe
Taekwondo du Marais



16 JANVIER

Voeux du Maire

26 FÉVRIER

Pasta Party
Comité de jumelage Magné
-Vallesaccarda



28 FÉVRIER

Inauguration de la fontaine
du Grand-Port



28 FÉVRIER

Inauguration des arbres de naissance



13 MARS

Inauguration du parc de loisirs
« Le Pass'âges »



25 AVRIL

Chasse aux trésors
Comité de jumelage Magné
-Vallesaccarda



8 MAI

Commémoration

UNE CÉRÉMONIE SYMBOLIQUE POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNE

Le samedi 28 février 2026, la commune a organisé, à proximité de l'école maternelle, une cérémonie de plantation des arbres de naissance en l'honneur des enfants nés entre 2020 et 2025. Inscrite dans les engagements du mandat 2020-2026, cette initiative a évolué pour prendre une dimension collective et symbolique.



Ainsi, six arbres fruitiers, chacun représentant une année de naissance, ont été plantés. Le choix du site, à proximité immédiate de l'école, permettra aux enfants de voir grandir ces arbres au fil des années, créant un lien durable entre les jeunes générations et leur cadre de vie.

La cérémonie s'est déroulée en présence des familles, des élus municipaux ainsi que des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, dont la participation a souligné l'importance de la transmission et de l'engagement citoyen dès le plus jeune âge.

Au pied de chaque arbre, une plaque a été installée mentionnant le prénom, l'initiale du nom et la date de naissance des enfants concernés. Les familles ont été invitées à venir dévoiler ces plaques, année après année, dans un moment à la fois convivial et chargé d'émotion.

Au-delà de leur dimension paysagère, ces arbres constituent un symbole fort. En grandissant, ils accompagneront les enfants dans leur propre parcours de vie et rappelleront que chaque naissance est une promesse pour l'avenir.

Par ce geste, la commune affirme son attachement aux jeunes générations, qui contribuent à écrire son histoire et à construire son avenir.

Ces arbres, appelés à s'enraciner durablement dans le paysage communal, resteront comme le témoignage vivant de ces années et de l'attention portée aux enfants d'aujourd'hui, citoyens de demain.



INAUGURATION DE LA FONTAINE DU GRAND-PORT



Le samedi 28 février 2026, la commune de Magné a inauguré la fontaine du Grand Port, à l'oc-

casion d'un moment convivial réunissant habitants, élus et bénévoles autour de ce lieu chargé d'histoire.

Autrefois indispensable à la vie quotidienne, avant l'arrivée de l'eau courante au début des années 1950, la fontaine était un véritable point de rencontre. On y venait puiser l'eau, mais aussi échanger et partager, au cœur de la vie du village et de l'activité du port. Avec le temps, les usages ont évolué et la fontaine a cessé de couler.

Aujourd'hui, elle retrouve toute sa place grâce à l'engagement des bénévoles de l'association

des Amis du four à pain et du petit patrimoine, et à l'implication de leur président, Roger Bodet. Cette restauration dépasse la simple remise en eau : elle illustre l'importance de préserver notre petit patrimoine, témoin de notre histoire locale et de l'identité de notre commune. Elle reflète aussi la force de l'engagement bénévole et l'attachement des habitants à Magné.

La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à cette belle réalisation, qui permet de faire vivre la mémoire du village et de la transmettre aux générations futures.

PREMIER CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS LA RELÈVE EST ASSURÉE

Mardi 9 juin, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Magné se sont réunis pour leur tout premier Conseil municipal. Un moment important et symbolique qui marque le début d'une belle aventure citoyenne.

Très impliqués, les enfants ont découvert le fonctionnement d'un conseil municipal : écouter, débattre, respecter les avis de chacun et construire ensemble des projets utiles à tous. Les réflexions de nos jeunes élus se sont nourries des idées déposées par les élèves dans la boîte à idées installée à l'école, témoignant d'une démarche participative associant l'ensemble des enfants.

Jeux, environnement, bien-être à l'école et dans la commune, les jeunes conseillers ont commencé à s'organiser en commissions

afin de travailler sur les différents projets dans les mois à venir.

Cette première réunion a montré toute la motivation, la créativité et le sens des responsabilités de nos jeunes élus. Une belle preuve que la citoyenneté s'apprend dès le plus jeune âge et que chacun peut contribuer, à son échelle, à faire vivre sa commune.

Félicitations à tous les membres du Conseil municipal des enfants pour leur engagement et rendez-vous lors des prochaines réunions pour découvrir les premiers projets qui verront le jour.



Les premières idées proposées par les jeunes Magnésiens

- » Installer un banc de l'amitié et des tables de jeux
- » Aménager un coin lecture extérieur
- » Mener des actions pour une cour plus propre et organiser une journée écocitoyenne dans l'école et dans Magné
- » Réfléchir au bien-être à la cantine et à des repas à thème
- » Organiser des animations : loto intergénérationnel, concours interclasses, fresque participative.

Autant de projets qui seront étudiés et développés par les jeunes conseillers au fil de l'année !



L'INAUGURATION DU PARC « LE PASS'ÂGES »

C'est en présence d'élus, de partenaires institutionnels et de nombreux Magnésiens que l'inauguration du parc paysager de loisirs a eu lieu le 13 mars dernier.

Le nom « Le Pass'Âges » a été choisi par le Conseil municipal, à l'issue d'un appel à idées lancé sur IntraMuros. Il évoque le passage du temps, bien sûr, mais surtout la rencontre entre les générations, le partage : enfants, adolescents, parents, grands-parents... tous réunis dans un même espace.

Ce parc, c'est le fruit d'un long cheminement, puisqu'il figurait dans le programme de 2020. Six années durant lesquelles il a fallu imaginer, adapter, parfois revoir certains choix, trouver les financements et mener les travaux.

La première phase d'études a commencé en 2020 par une étude de faisabilité pour un pré-programme de plantation d'une double haie sur le terrain situé derrière la salle omnisports. Cette étude d'un coût de 2 727 € a été financée à 48 % par le Département et les plantations correspondantes ont coûté 35 865 € également subventionnées par le Département à hauteur de 23 % dans le cadre du programme

haies. Elles ont fait l'objet d'un chantier participatif début 2021 avec les habitants, des élèves du lycée horticole et Nature Solidaire sous la houlette de M. Peurois de ID-Jardins, maître d'œuvre.

La phase 2 d'études s'est déroulée de 2021 à 2023 avec le lancement d'une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre, architecte paysagiste, sur la base d'une esquisse de Jordane Ancelin, paysagiste du Parc Naturel Régional.

Le choix s'est porté sur M. Cognard de l'Agence SCAPE paysages en association avec SITEA Conseils pour les voiries et réseaux divers (VRD). M. Cognard nous a proposé une méthode de concertation et d'action inclusive, avec plusieurs ateliers sur divers thèmes. Une réunion publique de présentation a été organisée et un atelier d'écriture d'une histoire a été mis en place avec les enfants de la classe de CM2 de Mmes GARIC et LEBEUF. Cet atelier a donné lieu à une fresque avec création de personnages fantastiques tout droit sortis de l'imagination débordante des enfants.

Suite à cela, le projet était défini et validé et la phase 1 des travaux de création a commencé.

Ils ont commencé par la création des cheminements en régie municipale sur la base de l'étude de

SITEA Conseil et par la mise en forme du terrain totalement plat à l'origine tel qu'il est aujourd'hui avec des buttes de terre issues du creusement d'une mare et plantées de vivaces par l'association d'insertion Nature solidaire.

Le coût de cette phase 1 s'est élevé à 150 284 €, avec une participation de Niort Agglo via le PACT 3 (Programme d'Appui Communautaire au Territoire), à hauteur de 63 328 € soit 42 %.

La phase 2 des travaux s'est déroulée sur 2024 / 2025. C'est la phase des plantations : choix des essences en respect de la charte du Parc Naturel Régional, choix des prestataires de plantations (ID-VERDE et Nature solidaire), création de bosquets (1 220 plants), création d'espaces paysagers engazonnés et de noues d'évacuation des eaux pluviales vers la mare afin que le parc soit accessible en toutes saisons.

Tout cela représente 655 arbres et arbustes, 3 163 plants de vivaces, fougères et graminées, 6 617 m² de gazon traditionnel et 1 979 m² de prairies fleuries. Le tout pour un coût total de 206 768 €, subventionné à hauteur de 71 439 € par le Département, et par Niort Agglo, à hauteur de 27 333 €.

La dernière phase des travaux comprend essentiellement du



mobilier, des jeux et de la signalétique, une table de ping-pong, des tables de pique-nique, une fontaine d'eau potable, des filets pour les jeux de ballons réglables en hauteur, des jeux pour enfants avec un toboggan, un tunnel, une tyrolienne, des balançoires, un terrain de pétanque pour adultes, un parcours sportif, des bancs de relaxation et même des hamacs. Tout cela pour un coût prévisionnel de 186 000 € avec une participation de Niort Agglo de 54 744 €.

La fresque, dessinée par les enfants de CM2 de 2022, l'histoire qu'elle raconte et ses personnages ont été repris par Mme Amélie DESMAN, architecte et graphiste illustratrice qui a réalisé le panneau de présentation du parc situé à l'entrée et les personnages fantastiques ont pris vie grâce au talent de M. Frédéric NOBILI, sculpteur.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à sa réalisation :

- » Les habitants qui sont intervenus dans les chantiers participatifs de plantation,
- » Les services techniques municipaux mais aussi Mme Lauzin-Groleau, notre Directrice Générale des Services,
- » M. PEUROIS de ID-Jardins,

- » Les enfants de la classe de CM2 de 2022 et leurs maîtresses,
- » Les bureaux d'études SCAPE de M. COGNARD et SITEA,
- » L'entreprise ID VERDE et l'association d'insertion NATURE SOLIDAIRE,
- » L'architecte graphiste illustratrice, Mme Amélie DESMAN et le sculpteur Frédéric NOBILI,
- » Les élus municipaux qui ont porté ce projet avec passion, en particulier Cyril Cailleaud, alors adjoint en charge des projets structurants et Jean-Claude Vallet, en charge des espaces verts,
- » Le Conseil départemental et Niort-Agglo pour leur participation financière conséquente.

Ce projet, d'un coût total de 581 644 €, a bénéficié de 237 053 €, soit 40 % d'aides ou subventions de la part de ces deux partenaires. Le reste à charge de la commune est donc ramené à 344 591 €.

Grâce à cet engagement collectif, ce lieu est aujourd'hui une réalité. Le Pass'Âges est plus qu'un simple parc. C'est un espace de respiration, un espace de nature au cœur de notre commune. C'est un lieu de rencontres et de

convivialité, où les générations pourront se croiser, échanger et partager. C'est aussi un équipement structurant pour Magné, qui participe à améliorer la qualité de vie des habitants.

Cette inauguration était la toute dernière pour le maire Gérard Laborderie qui ne s'est pas représenté après 18 ans de mandat dont 15 à la tête de la commune. Il a conclu son intervention de la manière suivante :

« Si je devais retenir une chose de toutes ces années, ce serait ceci : les réalisations matérielles sont importantes, bien sûr, mais ce qui compte le plus, ce sont les liens humains et la vie collective que nous construisons ensemble.

Je ne doute pas que Le Pass'Âges deviendra rapidement un lieu de vie, de rires d'enfants, de promenades familiales, de discussions entre voisins...

C'est finalement la plus belle réussite que puisse connaître un équipement public car les mandats passent, mais les lieux de vie créés restent.

Je vous confie donc aujourd'hui ce parc. Faites-en un lieu de rencontres, de rires et de souvenirs pour les générations de Magnésiens à venir. »

• CONSEIL MUNICIPAL •



**Sébastien
Billaud**

Maire de Magné



**Pascal
Duforestel**

1^{er} adjoint au Maire

Ressources financières – Commercialisation, économie locale, partenariats économiques – ZAC de la Chaume aux bêtes



**Aurélie
Allein**

2^{ème} adjointe au Maire

Stratégie de communication – Publications municipales et supports virtuels – Relations avec les médias



**Florence
Xhaard**

Conseillère déléguée

Élaboration du budget et veille budgétaire



**Bernard
Guilbot**

Conseiller délégué

Recherche d'économies de fonctionnement – Mutualisation services et équipements avec les autres collectivités



**Brigitte
Palancade**

Conseillère déléguée

Déléguée correspondante du SIVU Magné-Coulon-Sansais (accueil espace petite enfance, activités extra-scolaires et de loisirs)



**Martial
Lortion**

Conseiller délégué

Biodiversité – Patrimoine naturel – Espaces verts – Voirie



**Karine
Lapègue**

Conseillère déléguée

Affaires sociales – CCAS – Aides alimentaires et aides aux personnes – Plan canicule



**Denis
Fontaine-Napiorkowski**

Conseiller délégué

Associations sportives – Inclusion et accessibilité – PAVE – Ad'AP



**Sandrine
Le Sauze**

Conseillère déléguée

Vie de l'équipe – Mise en place et suivi d'un outil de communication interne



**David
Hupé**

Conseiller délégué

Promotion du sport – Graphisme – Vidéos promotionnelles – Visuels communaux



David Méchineau

3^{ème} adjoint au Maire

Culture – Manifestations et événementiels – Monde associatif - Chantiers participatifs – Vie participative et citoyenneté



Coralie Laborderie

4^{ème} adjointe au Maire

Qualité des services publics – Jumelages et cérémonies



Laurent Le Borgne

5^{ème} adjoint au Maire

Projets structurants – Urbanisme – Patrimoine bâti – Marchés publics et suivi du programme de la mandature



Bérangère Guilbaud-Rigondaud

6^{ème} adjointe au Maire

Affaires scolaires – Enfance jeunesse – Conseil municipal des enfants – Développement des liens intergénérationnels



Christelle Catros-Andreu

Conseillère déléguée

Sécurité routière – Protection des personnes et biens – Actions de prévention – Plan Communal de Sauvegarde – Commissions de sécurité



Cyril Cailleaud

Conseiller délégué

Mobilité – Plans vélo – Liaisons douces – Covoiturage



Laurence Patej

Conseillère déléguée

Circuits courts – Repas bio au restaurant scolaire – Participation au conseil d'école



Sébastien Renaud

Conseiller délégué

Coordination des travaux engagés et conduits par les services techniques – Coordination et suivi des travaux



Gérard Doray

Conseiller municipal



Catherine Tromas

Conseillère municipale



David Ennouchi

Conseiller municipal



Florence Coudevillain

Conseillère municipale

BUDGET COMMUNAL 2026

DES CHOIX RESPONSABLES AU SERVICE DES HABITANTS



Le vote du budget est un acte fort dans la vie d'une collectivité locale. Il fixe les engagements pour l'année et traduit les priorités de la municipalité : maintenir des services publics de qualité, entretenir notre patrimoine communal, conforter le soutien aux associations et préparer les projets d'avenir.

Comprendre le budget 2026

4,8 Millions d'euros

dont 2,9 Millions d'euros

Section Fonctionnement

Elle regroupe toutes les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité : charges générales, dépenses de personnel, charges financières,...

dont 1,9 Millions d'euros

Section Investissement

Elle présente les dépenses et les recettes qui impactent la valeur du patrimoine de la commune comme les acquisitions immobilières, les travaux ou l'achat de matériels.

D'où viennent les recettes de fonctionnement ?

2 M €

Impôts et taxes (*)

405 000 €

Dotations et subventions (État et autres organismes)

(*) Les taux communaux des impôts locaux pour 2026 sont identiques à ceux de 2025.

195 000 €

Produits des services (restauration scolaire, accueil périscolaire, occupation du domaine public, produit des locations)

260 000 €

Quote-part de l'excédent 2025

Où vont les dépenses de fonctionnement ?

1,2 M € Charges de personnel

La Municipalité a fait le choix de gérer elle-même des services plutôt que de les confier à des organismes tiers (restauration scolaire, entretien des locaux et des espaces verts...)

703 000 € Charges générales de fonctionnement

Pour l'essentiel : dépenses énergétiques, achats pour le restaurant scolaire, entretien, petits équipements, assurances.

525 000 € Autres charges de gestion courante

Pour l'essentiel : participation au SIVU Magné-Coulon (activités socio-éducatives et espace petite enfance), subventions aux associations et à la coopérative scolaire, indemnités de fonction des élus, participation au budget de la ZAC...

43 600 € Intérêts des emprunts

335 500 €

Autofinancement prévisionnel des investissements

LES INVESTISSEMENTS

• La rénovation énergétique des bâtiments communaux

L'objectif principal de la rénovation énergétique des bâtiments communaux est d'offrir aux utilisateurs un confort quelle que soit la saison, grâce à une conception architecturale et des équipements techniques simples et pragmatiques et oeuvrant au bénéfice de l'environnement, tout en garantissant à la commune de Magné des économies d'énergie.



Phase 1 - La salle polyvalente

263 000 €

Les études - La maîtrise d'œuvre

1,1 M €

Les travaux

• La fin des opérations engagées

407 000 €

- le parc le Pass'âges,
- des travaux de voirie, d'éclairage public,
- des aménagements après l'enfouissement des réseaux.

• Mais aussi

66 000 €

- le lancement de chantiers participatifs,
- la réfection de l'éclairage de la salle omnisports,
- l'achat de vidéoprojecteurs pour les salles mises à disposition des associations.

• Le remboursement en capital de la dette

88 000 €

L'encours des emprunts au 31/12/2025 s'élève à 1,8 M €, soit 645 €/habitant.



Les recettes d'investissement d'origine externe sont constituées principalement des subventions d'équipement au titre d'opérations en cours ou terminées (239 000 €), du produit de la vente de biens immobiliers (338 000 €), du remboursement du fonds de compensation pour la TVA (140 000 €) et du produit de la taxe d'aménagement (22 000 €)

LA ZAC DE LA CHAUME AUX BÊTES

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Chaume aux Bêtes est une opération d'aménagement foncier, portée par la commune de Magné, qui a permis de créer deux zones d'habitat, une zone artisanale et une zone dédiée à des cellules commerciales.

Au 1^{er} janvier 2026, 1 001 m² de surface de terrain dans la zone « commerciale » restaient à vendre.

Le suivi des opérations de la ZAC est assuré dans un budget annexe, distinct du budget principal de la commune.

Il intègre la vente de 2 parcelles (500 m²) pour un montant de 175 350 € (HT) qui permettra l'installation d'une clinique vétérinaire et d'une mercerie.

Il est également prévu d'incorporer une nouvelle réserve foncière de 5 530 m², propriété de la commune qui serait cédée au budget annexe pour 181 450 €.

Retrouvez le budget communal 2026 détaillé sur www.ville-magne.fr



Roger BODET

UN MULTI PASSIONNÉ AUX MULTIPLES COMPÉTENCES

On pourrait le surnommer « L'homme de pierre », un amour incommensurable pour la matière minérale, un touche à tout, multi-tâches, toujours en action. Pour Roger Bodet « il n'y a que le travail qui importe ».

Roger, présentez-vous.

Je suis originaire de Niort, né le 8 décembre 1957, une maman secrétaire chez Boinot, un papa mécanicien chez Renault place St Hilaire, 3 enfants, nous logions Chemin de Cholette. Une période heureuse, où l'on courait dans les champs, donnait un coup de main dans les fermes, arrachage des topinambours, betteraves, il faisait froid mais nous étions heureux. L'été, les moissons, les vendanges, j'aurais souhaité devenir agriculteur, car l'école ce n'était pas mon fort, mais nous ne possédions pas de terre.

Quel fut donc votre cursus ?

A 14 ans, mon père m'a invité à chercher du travail. Un apprentissage comme plâtrier-carreleur, c'était assez dur mais cela me plaisait. Après mon CAP, je suis parti travailler sur Bressuire, avec un hébergement à l'Absie, dans une famille merveilleuse de 9 enfants dont la petite dernière, Nelly, deviendra d'ailleurs mon épouse.

Je décide ensuite de faire une demande pour entrer dans les Compagnons du Devoir à Bordeaux, spécialisés dans les métiers du bâtiment, acquérir un large savoir-faire, une certaine éthique et surtout l'exigence.

Puis arrive le temps obligatoire du service militaire dans les commandos à Brive-La-Gaillarde, un mauvais souvenir, si bien que pendant 10 ans je n'ai pas pu retourner dans le secteur.

Au retour, plus de sous, je travaille route de Souché, on me demande de travailler à la tâche, dans des pavillons neufs, mais pas question, je suis trop minutieux, je décide donc de devenir entrepreneur.

Un coup de cœur pour Magné ?

Pendant ces 7 années comme artisan, je croulais sous le travail. Être artisan, c'est un beau métier, de belles rencontres, des restaurations de choix, l'art sous toutes ses formes, sublimer le travail, c'est un bonheur !

Mais je prenais le temps de venir à la pêche au Gué de Magné le week-end, moi la ville cela va un temps mais je préfère la campagne. Nelly tombe sur une annonce, une grange et écurie à rénover, route de Bel Air, je passais d'ailleurs très souvent devant



Préparation dans le four à pain



Restauration de la fontaine



Distribution des nichoirs fabriqués

pour aller à la pêche.

Visite de la ruine, nous étions nombreux sur cette annonce, mais au premier coup d'œil, je me projetais déjà, ce fut un coup de chance.

Vous décidez de changer de voie ?

Oui, un matin, je me suis dit, qu'il fallait que je fasse autre chose, tout en regrettant un peu de laisser ce métier. Je postule à un poste d'entretien à la DGI un travail peu dense pour moi qui suis toujours en action. Aussi au bout de quelques mois, un poste de contrôleur est disponible, on m'impose des cours de droit notarial, et me voilà en charge des successions et surtout dans un bureau, seul et cela pendant 20 ans. Un travail tout aussi exigeant et pointilleux, c'était dans mes cordes.

Une fois intégré à Magné, vous devenez multi-tâches ?

En 2011, je suis sollicité afin de faire partie de la liste de Gérard Laborderie, me voilà conseiller municipal. Une tâche m'incombe, la rénovation et la création des jardins communaux, je deviens donc le président des Jardins en partage. Que de bons

souvenirs, on accueillait les enfants de l'école près de la mare, étude de la faune et de la flore avec le soutien de Deux-Sèvres Nature Environnement, création d'une jachère, les enfants repartaient avec un bouquet de fleurs pour leurs mamans, mais aussi au moment de Halloween, avec des potirons sans oublier la création de nichoirs. Je continue d'ailleurs à prodiguer des conseils aux jardiniers en herbe.

Vous additionnez les postes de présidents dans nombre d'associations ?

Président de La Maraîchine, représentant au sein de la Fédération de Pêche, création d'une école de pêche à Magné, élevage, piégeage des ragondins sur l'Ouchette, sans oublier les grands chantiers.

En effet, celui de la rénovation du Four à pain inauguré en 2018 a marqué les Magnésiens. Une association voit le jour « les Amis du Four à pain et de la sauvegarde du petit patrimoine local ». Parallèlement à cette réhabilitation, je deviens donc boulanger ! Activer, chauffer le four, tout un savoir faire à acquérir, notamment pour les Journées du Patrimoine, mais un bonheur pour les Magnésiens,

celui de manger du pain local.

À l'actif des grands travaux de Roger, la restauration de la croix du cimetière qui menaçait de tomber, la réhabilitation du port communal du Gué, dernièrement la Fontaine du Grand Port près de la mairie, une remise en eau symbole de transmission, et d'attachement à la commune, et tout cela avec le soutien des bénévoles de l'association.

On a compris que Roger est multi-passions et multi-compétences, à la fois forgeron, travail de l'osier pour fabriquer des nasses, toujours en quête d'un savoir-faire ancestral, tenace, exigeant, talentueux, une vie bien remplie aux côtés de Nelly, leurs deux enfants, Sébastien et Mathilde et quatre petits-enfants.

Autre scoop, Roger nous apprend qu'il vient de troquer sa truie contre des baguettes, cours de solfège rythmique oblige, une autre technique mais cette fois musicale, un rêve d'enfance.

Mais toujours dans les tablettes, la restauration des deux ports et du lavoir à l'Ouchette, une capacité à passer d'une tâche à l'autre et surtout de bien les accomplir, un homme d'exception aux qualités exceptionnelles.

LES NOUVELLES ASSOCIATIONS MAGNÉSIENNES

« Boss Rush Club », le jeu vidéo dans le sang

Vous aimez les jeux vidéo ? Eux-aussi ! Vous aimez Mario kart et Fifa ? Eux-aussi ! Anciennement basée sur Juscorps, l'association débarque sur Magné avec l'envie de reprendre ses activités : des tournois, de l'arcade à l'ancienne, du Pixel Art...

Actuellement présidée par le Magnésien Damien REIGNIER, l'association souhaite se relancer sur Magné après une période plus ralentie. Elle comprend 8 membres à l'heure actuelle, tous passionnés de jeux vidéo. D'abord le plaisir du jeu et de pouvoir se retrouver pour partager autour des manettes ou des PAD. L'envie est de proposer des moments d'animation gratuits à l'occasion de tournoi de Mario Kart ou de tournoi FC26 (ex Fifa) sur console de jeu mais pas que...

L'association possède aussi

quelques simulateurs d'arcade qui permettent de faire tourner d'anciens jeux légendaires que l'on pouvait croiser il y a quelques temps dans les cafés sur les bornes d'arcade : Tétris, Pac-Man, Puyo Puyo, Street Fighter... Les jeux sont là mais aussi les sensations avec les PAD qui permettent de retrouver les joystick et boutons à l'ancienne. Tournée aussi vers les enfants, des propositions sont faites pour réaliser des personnages mythiques de jeux vidéo en Pixel Art ou pour découvrir les bases de la programmation en s'initiant à la conception de jeu.

L'association prendra son rythme de croisière à partir de la rentrée 2026 pour proposer une fois par mois des moments à partager entre toutes les générations !



Les infos

Contact : bossrushclub@gmail.com

Prochain RV : samedi 27 juin, salle des libellules, de 13h à minuit.

À la rentrée : samedi 12 septembre, salle des libellules, de 13h à minuit.

« Rucher communal », abeilles passion

Des abeilles étaient déjà accueillies sur Magné mais pas encore par une association. Elle vient juste de naître de la rencontre

de Magnésiens passionnés et de l'envie de la commune de proposer à la fois une production locale et des sensibilisations à l'environnement.

D'abord, il fallait un groupe de bénévoles. Une dizaine se sont donc réunis autour de Laurent FRAYSSE, Magnésien, président de l'association et formateur au rucher école de Aiffres qui aide tout passionné à débiter mais aussi les apiculteurs plus chevronnés à

monter en compétences.

Ensuite, il fallait un lieu. C'est la commune qui leur a mis à disposition puisque le rucher va élire domicile à l'ancienne déchetterie sur le bord de la butte Sainte-Macrine à proximité du chemin des Cabanes. Un lieu idéal pour l'installation car au-delà du fait qu'il soit isolé, la proximité de champs cultivés, la présence d'un énorme roncier avec une abondance de mûriers, de l'aubépine et du sureau va rendre la vie belle aux abeilles. Il ne manquait qu'un point d'eau qui a été installé sous



la forme d'un vieil abreuvoir en zinc car, comme le rappelle Laurent Fraysse, « une colonie dont l'effectif maximum peut atteindre les 60 000 abeilles environ peut consommer jusqu'à 50 L d'eau en une année ». La priorité pour la petite équipe sera pour l'instant de bien développer les colonies plutôt que de chercher à

produire rapidement du miel.

À terme, l'objectif de l'association est de développer des activités pédagogiques à destination des écoles mais aussi de sensibiliser les jeunes et moins jeunes à la vie des ruches et à travers elles à l'importance de la biodiversité. Et le miel produit ? Il ira en pre-

mier lieu alimenter les jeunes Magnésiennes et Magnésiens à la cantine du groupe scolaire « Les hirondelles » mais le reste de la production devrait être ensuite vendu localement, en circuit-court.

Les infos

Contact : apimagne@gmail.com

L'association recherche des bénévoles, novices ou expérimentés, pour s'occuper des ruches.

Participation au forum des associations et au marché de Noël pour vendre sa production (miel, bougies, cire).

Des activités payantes de découverte des ruches et des abeilles seront proposées sur site aux adultes pour des durées de 2 h environ à partir du printemps 2027.

« Magné en scène », oui au spectacle vivant !

Lancée par quatre passionnés des arts de la scène – Bernard Baranger, Manuel Estarellas, Marylène Estarellas et Caroline Quintard-Baranger –, cette jeune association fera ses premiers pas à Magné à la rentrée prochaine. Ce projet est né d'une envie toute simple et commune : partager l'amour du spectacle vivant sous toutes ses formes (musique, théâtre, danse...) et proposer des rendez-vous conviviaux, ouverts au public le plus large possible.

« D'abord bien définir les bases sur lesquelles nous souhaitons fonctionner », il s'agit là du souhait des membres fondateurs dont l'idée de création de cette association a longuement cheminé au gré des spectacles rencontrés. Une priorité est bien d'offrir des possibilités de représentations à des artistes professionnels ou qui cherchent à le devenir en leur offrant le meilleur cadre possible, que ce soit pour le spectacle lui-même mais aussi pour

l'accueil et l'accompagnement. Les propositions seront variées car l'intérêt se porte sur toutes les formes de spectacles vivants comme le conte, la musique, le théâtre ou la danse par exemple.

Mais la recherche s'articule aussi autour de la proximité, l'envie est de favoriser le partage entre des artistes et le public magnésien. Cela passera par des représentations dans des lieux de « petite jauge » comme le Four Pontet par exemple en période hivernale, mais aussi avec des perspectives de spectacles à domicile ou dans les jardins à plus ou moins long terme.

Un public restreint, un lieu petit format, des artistes variés, tout devrait être réuni pour la proposition de moments d'exception.

Les infos

Contact : magnescene@gmail.com

Spectacles : 30/10/2026 (Théâtre), 27/11/2026 (Musique) et 29/01/2027 (Théâtre).



LE NOM DES LIEUX : C'EST TOUTE UNE HISTOIRE !



Tout comme les paysages gardent la trace du temps, les édifices racontent eux aussi un territoire. Les noms de lieux en disent plus long qu'il ne paraît sur l'histoire d'une région, d'un département ou d'une commune.

C'est pourquoi la toponymie (l'étude des noms de lieux) est si utile : aucune appellation n'est le fruit du hasard ! Un nom trouve souvent sa racine dans la nature d'un relief ou d'un sol et parfois son inspiration dans le monde animal ou végétal. Il rend très souvent hommage à un personnage historique, dont la présence a marqué l'endroit. Combien de villes portent-elles le nom d'un Saint ? Nous en connaissons tous de nombreux exemples ! Près de chez nous, « La Porte de

l'île » ou « L'île d'Elle », en Vendée conservent toutes deux, en leurs noms le souvenir de l'époque où comme Magné, elles étaient des îles du golfe des Pictons.

Or, en ce temps là, où Magné était une île, pas encore une ville, elle ne portait pas le nom de Magné. C'est dans le latin qu'il faut chercher son origine. Comme de nombreux lieux que nous traversons chaque jour, Magné fait perdurer, aujourd'hui encore, la mémoire de la période antique et de la domination de Rome, dans notre région et bien sûr dans notre commune.

Une famille dont le patronyme était « Magnius » possédait vraisemblablement un important domaine foncier (Un « Fonds ») là où notre ville se situe actuel-

lement. L'agglomération grossit et se construit peu à peu, gardant le nom de sa première fondation : Fundus Magniacus. Le terme « fundus » a disparu et Magniacus, seul, a été retenu pour se transformer souvent au cours des siècles suivants : Magniacum, Maignec, l'île de Magné, Magnec, Magnet, Meygniacco, Maigny, Maigni, Maigné... La liste est longue.

C'est à la fin du 18^{ème} siècle seulement qu'on opte définitivement pour Magné !

Vous ne vous en doutez peut-être pas, mais les noms de nos quartiers recèlent aussi quelques secrets.

Monpensier, qui longtemps fut Monpansé a certainement pour origine l'expression latine malus passus, en français le mauvais passage. Le chemin du Verdonnier, provient de Verdoniacus, le domaine de Verdonius, sans doute un autre propriétaire romain installé dans ces terres. Tout-y-Faut serait l'émanation du nom des Taïfales, peuple barbare, qui s'est installé durablement, pendant l'Antiquité, dans le Poitou. Souvenir du Moyen-Âge, cette fois, Tartifume serait composé des mots Tard-y-fume, évocation peut-être de l'emplacement d'un four banal.

Ouvrez grands les yeux : de l'antiquité au Moyen-Âge, des pictons aux Taïfales, notre petite île, devenue ville, garde les traces de son passé !

Illustration : carte de la région par Claude Masse vers 1720

• INFORMATIONS •

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Vous avez plus de 65 ans ou vous êtes en situation de handicap et vous vivez à votre domicile ?
Pensez à vous inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

Cette inscription permet au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Magné de prendre contact avec vous en cas d'événements climatiques ou sanitaires exceptionnels (canicule, grand froid, crise sanitaire...) afin de s'assurer de votre bien-être et de lutter contre l'isolement. L'inscription est gratuite.



Pour vous inscrire, rendez-vous à l'**accueil de la mairie** ou **contactez-nous par téléphone au 05 49 35 71 80.**

ERRATUM : MODIFICATION DES PÉRIODES DE FACTURATION DES LOCATIONS DE SALLES

Par délibération en date du 12/12/2024, le conseil municipal a voté la modification des périodes « été et hiver » à compter du 01/01/2025 suivant la mise en route réelle du chauffage dans les salles.

	AVANT 01/01/2025	À PARTIR DU 01/01/2025
Période ÉTÉ	Du 16 mars au 15 octobre	Du 01 mai au 14 octobre
Période HIVER	Du 16 octobre au 15 mars	Du 15 octobre au 30 avril

Aussi, cette modification a été oubliée dans le guide pratique 2026. Veuillez nous en excuser. Merci de bien vouloir tenir compte de ces nouvelles périodes.

• EXPRESSION DE LA LISTE MINORITAIRE •

Un grand merci à vous

Chères Magnésiennes, chers Magnésiens,
Nous tenons à exprimer toute notre gratitude à celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections. Même si nous sommes aujourd'hui minoritaires, notre engagement pour Magné reste entier. Nous serons toujours à votre écoute, à veiller à la prise en compte de vos intérêts et à participer activement à la vie de notre commune.

Vos idées, vos attentes et vos préoccupations comptent pour nous. N'hésitez pas à nous solliciter, que ce soit pour partager un projet, une question ou une suggestion. Ensemble, continuons à construire l'avenir de Magné, dans le **respect** qui guide nos échanges et les **convictions** qui animent notre action.

Gérard Doray, Catherine Tromas, David Ennouchi et Florence Coudevillain

• AGENDA •



VOS RENDEZ-VOUS

La guilde de l'improbable
« ON SE MARRE DIS »

07, 14, 21 ET 28 JUILLET

À 20h30 (19h30 le 14/07)

Théâtre d'improvisation

Place de l'église

Gratuit. Buvette.



Alunissons

FESTIVAL SUR LA COMÈTE

DU 10 AU 12 JUILLET

Cirque, impro, musique, danse et initiations

Espace Festiv'été

Prix libre. Bar et restauration sur place.



Comité Sainte-Macrine

PÉLERINAGE

12 JUILLET

À 10h30

Chapelle Sainte-Macrine

Festi'Magné

FÊTE NATIONALE

13 JUILLET

À 21h30

Retraite aux flambeaux, feu d'artifice (offert par la municipalité), soirée dansante avec DJ

Place de l'église et Quai de Sèvre

Gratuit. Buvette.

Magné animation

FESTIVAL INTERNATIONAL DE
PEINTURE DE MAGNÉ

DU 17 AU 19 JUILLET

17/07 à Coulon et les 18, 19/07 à

Magné

Entrée libre. Bar et restauration sur place.



Comité Sainte-Macrine

CHAPELLE SAINTE-MACRINE

DU 18 AU 19 JUILLET

De 10h à 18h

Ouverture de la Chapelle Sainte-Macrine

Amicale des donneurs de sang
de Magné-Coulon

COLLECTE DE SANG

21 JUILLET

De 16h à 19h

Salle polyvalente

Festi'Magné

GUINGUETTE

DU 31 JUILLET AU 02 AOÛT

Le 31 juillet de 19h à 23h : MESTICA SOCIAL CLUB

Le 1^{er} août de 18h à minuit :

CALYPSO

Le 02 août de 14h à 19h :

THIERRY GUITTON

Espace Festiv'été

Entrée libre. Bar et restauration sur place.



Centre socioculturel du Marais

FORUM DES ASSOCIATIONS

05 SEPTEMBRE

Salle polyvalente

Entrée libre.

Festi'Magné

VIDE GRENIER

06 SEPTEMBRE

À partir de 8h

Espace Festiv'été

Bar et restauration sur place.

Les amis du Four Pontet et de
sauvegarde du petit patrimoine

FÊTE DU PAIN

20 SEPTEMBRE

À 13h

Repas et pain cuits dans le four
à pain

Grand Rue et rue du Port Musqué

Bar et restauration sur place.

Amicale des donneurs de sang de
Magné-Coulon

RANDONNÉE

27 SEPTEMBRE

À 8h30

5€ minimum

Comité de jumelage Magné-
Vallesaccarda

PASTA PARTY

06 NOVEMBRE

Salle polyvalente

Festi' Magné

THÉ DANSANT

06 DÉCEMBRE

À 14h

Salle polyvalente

Buvette.

Amicale des donneurs de sang de
Magné-Coulon

COLLECTE DE SANG

22 DÉCEMBRE

De 16h à 19h

Salle polyvalente

Les infos

Comité de jumelage Magné-Vallesaccarda

Les membres du comité de jumelage se rendront à Vallesaccarda du 03 au 12 août.

Comité de jumelage Magné-Weitnau

Nos amis de Weitnau seront à Magné du 11 au 15 juillet.
Des jeunes Magnésiens partiront pour un séjour en Bavière du 23 au 30 août.

Club des loisirs

- *Séjour en Espagne du 27 septembre au 01 octobre 2026*
Prix en fonction du nombre de réservations.
Inscription auprès du Club des loisirs
- *Marché de Noël trogl le 5 décembre 2026*
Journée à Doué en Anjou : marché, scénographie des troglodytes, visite du musée des anciens commerces.
Tarif : 79 € par personne.
Inscription avant le 15 août auprès du Club des loisirs
clubloisirmagne@hotmail.com



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS
ET L'AGENDA DE LA COMMUNE SUR NOS
SUPPORTS DIGITAUX



IntraMuros



Facebook



Commune de Magné

Instagram



@communedemagne79460

Site internet



ville-magne.fr



PARTEZ L'ESPRIT TRANQUILLE !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous vous absentez de votre domicile pour les vacances ?

Les services de **gendarmerie** veillent sur votre logement.

Contre les cambriolages, ayez les **bons réflexes** !



GENDARMERIE



COMMENT S'INSCRIRE ?

- En ligne sur service-public.fr (rechercher « Opération tranquillité vacances »)
- Ou directement auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.



QUAND S'INSCRIRE ?

Au plus tôt 45 jours avant votre départ et jusqu'à la veille de votre absence.

Surveillance assurée pendant toute votre absence !

NOS CONSEILS POUR UN LOGEMENT BIEN PROTÉGÉ



SÉCURISEZ VOTRE DOMICILE

- ✓ Verrouillez portes, fenêtres et volets.
- ✓ Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable (serrure 3 points, entrebâilleur...).
- ✓ Installez un éclairage extérieur avec détecteur de mouvement.
- ✓ Évitez de laisser des objets de valeur visibles depuis les fenêtres.



NE SIGNALEZ PAS VOTRE ABSENCE

- ✓ Ne publiez pas vos dates de départ sur les réseaux sociaux.
- ✓ Ne laissez pas de message sur votre répondeur indiquant votre absence.
- ✓ Faites relever votre courrier ou faites-le suivre.



DONNEZ L'ILLUSION D'UNE PRÉSENCE

- ✓ Demandez à une personne de confiance de relever le courrier, d'ouvrir et fermer les volets.
- ✓ Utilisez des programmeurs pour la lumière, la télévision ou la radio.
- ✓ Ne laissez pas de clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres ou dans un pot de fleurs.



SOYEZ ATTENTIF À VOTRE VOISINAGE

- ✓ Informez vos voisins de votre absence.
- ✓ En cas de comportement suspect, composez le 17.
- ✓ La solidarité de voisinage reste l'une des meilleures protections !



PROTÉGEZ VOS BIENS

- ✓ Photographiez vos objets de valeur.
- ✓ Notez les numéros de série et références (utiles en cas de vol).
- ✓ Rangez bijoux, clés et objets de valeur dans un endroit sûr.



EN CAS DE CAMBRIOLAGE

- ☎ Ne touchez à rien et ne rétablissez pas les lieux.
- 17 Composez le 17 immédiatement. Votre appel permettra une intervention rapide.
- 📄 Faites une déclaration au commissariat ou à la gendarmerie dès votre retour.



L'OTV, C'EST :



Une surveillance gratuite de votre domicile par des patrouilles de police ou de gendarmerie.



Une présence dissuasive aux abords de votre domicile.



Un service simple, efficace et solidaire.

Pour des vacances sereines, ayez les bons réflexes !



POLICE SECOURS

17

EN CAS D'URGENCE

112

LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS,
AYONS LES BONS RÉFLEXES !

